

LA VILLE DE LA CHAPELLE-SUR-ERDRE
(+ de 20 000 habitants - membre de Nantes Métropole)

Recrute

un·e Agent·e territorial·e spécialisé·e des écoles maternelles référent·e

(Cadre d'emplois des Agents Territoriaux Spécialisés des Ecoles Maternelles et grades d'agent de maîtrise et agent de maîtrise principal)

Vos missions :

Assister l'enseignant de la classe dans la mise en œuvre des missions éducatives auprès des enfants d'âge maternel.

- Accueillir, avec l'enseignant, les enfants et leurs parents, ou substituts parentaux
- Mettre en œuvre les règles d'hygiène et assurer la sécurité physique et affective des enfants
- Participer aux préparations et/ou l'animation d'activités pédagogiques, nettoyer le matériel
- Participer aux réunions ponctuelles : P.A.I, porte ouverte, réunion parents-professeurs, conseils d'école

Participer à l'interclasse et/ou au temps libéré selon l'organisation mise en place :

- Accompagner les enfants à la prise de leur repas et/ou du goûter
- Assurer la surveillance des enfants, mettre en place les activités adaptées
- Appliquer les consignes relatives au(x) Protocole(s) d'Accueil(s) Individualisé(s)

Entretien ménager

- Mettre en état de propreté la classe, le mobilier et les matériels éducatifs, ainsi que d'éventuels espaces communs de la maternelle
- Effectuer la manutention des mobiliers lors des grands ménages

Encadrer les ATSEM de l'école et coordonner l'équipe en lien avec les autres référents de l'école (direction APS, responsable d'office, chef d'équipe) :

- Coordonner le travail des ATSEM en lien avec la direction d'École et les autres agents de l'école
- Être référent de proximité pour les ATSEM de l'école
- Encadrer et évaluer les agents
- Soutenir les ATSEM en classe en cas de difficulté exceptionnelle et circonstanciée (accueil de nouveaux élèves, projets d'école)
- Participer à la coordination des ATSEM à l'échelle de la ville

Rémunération : statutaire, régime indemnitaire, 13ème mois, COS44, participation à la prévoyance

Contraintes liées au poste :

- Planning annualisé, sur les jours scolaires et certains jours de vacances scolaires pour l'entretien
- Horaires (jours scolaires) :
8h-17h25 : lundi et jeudi
8h -17h15 : mardi et vendredi
8h -12h45 le mercredi matin
- 1 jour décharge par semaine

Envie de nous rejoindre ?

- ✓ Vous disposez d'un C.A.P. PETITE ENFANCE et vous avez le concours d'ATSEM
- ✓ Vous avez des connaissances sur les besoins de l'enfant de 3 à 6 ans
- ✓ Vous savez manager une équipe
- ✓ Vous avez connaissance des règles d'hygiène et de sécurité (méthode HACCP)
- ✓ Vous avez une expérience professionnelle dans le secteur de la Petite Enfance
- ✓ Vous avez des qualités relationnelles et êtes capable de travailler en binôme
- ✓ Vous faites preuve d'exemplarité et de maîtrise

Merci d'adresser lettre de candidature et CV par mail à l'attention de M. le Maire sous réf **2024-40** à :
recrutement@lachapellesureldre.fr
vous êtes déjà fonctionnaire, il faudra joindre **une copie du dernier arrêté de situation administrative**

Date limite de candidature le 13 mai 2024
Entretiens prévus le vendredi 31 mai 2024